

Umut-Talha, né à CLAMART le 26 janvier 2011

Umut-Talha signifierait en turc « notre espoir ».

C'est le prénom d'un petit garçon né le 26 janvier 2011 à l'Hôpital Antoine Béchère à CLAMART qui a été conçu dans un contexte particulier : ses parents ont déjà deux enfants, tous deux atteints d'une maladie génétique de l'hémoglobine, la bêta-thalassémie.

Les progrès de la science permettent aujourd'hui, dans un cadre juridique strictement défini, de recourir au diagnostic préimplantatoire (DPI) : les embryons obtenus subissent une première sélection afin d'écartier ceux qui seraient porteurs de la maladie ; parmi ces embryons sains, on repère ensuite ceux qui seront immunologiquement compatibles avec un aîné malade, puis on procède à l'implantation d'un à trois embryons choisis dans l'utérus de la mère et après la naissance, on effectue sur l'enfant malade la greffe des cellules compatibles du sang du cordon ombilical.

Cette méthode a déjà été utilisée à l'étranger, mais c'est le premier exemple français.

Cette naissance a été diversement commentée.

Rappelons que l'article 16-4 du Code Civil dispose notamment que : « toute pratique eugénique tendant à l'organisation de la sélection des personnes est interdite. »

L'équipe du Professeur René FRYDMAN, qui a conduit avec succès cette expérience, annonce la naissance du « bébé du double espoir » : espoir pour les parents d'avoir un enfant non atteint d'une maladie génétique ; espoir de soigner et guérir un frère ou une sœur déjà malades.

D'autres qualificatifs moins heureux sont parfois employés : « bébé médicament » ou « bébé docteur ».

Mais on atteint là, selon la formule de Mgr André VINGT-TROIS, Archevêque de Paris, la limite de « l'instrumentalisation d'un être humain au service des autres ».

Car cet enfant a-t-il été voulu pour lui-même ou comme un moyen de soigner potentiellement ses frères ou sœurs ?

Ne risque-t-il pas d'être écrasé par la mission qui lui a été assignée, notamment en cas d'échec médical ?

Les lois bioéthiques ont été imaginées il y a maintenant plus de quinze ans pour proclamer les grands principes qui touchent au respect de la personne humaine et

pour éviter les dérives technologiques de ce que l'on peut appeler désormais la « biocratie ».

Bien avant ces lois, en 1979, Pierre SIMON, gynécologue-obstétricien et Grand Maître de la Grande Loge de France écrivait « A changer notre attitude et notre comportement devant la vie, en n'y voyant plus un don de Dieu, mais un matériau qui se gère, c'est l'avenir entier que nous faisons basculer ».

Cette pensée maçonnique n'est pas éloignée de ce qu'a écrit Benoît XVI dans son ouvrage « Caritas in veritate » : « on ne peut minimiser les scénarios inquiétants pour l'avenir de l'homme ni la puissance des nouveaux instruments dont dispose la culture de mort...

Derrière tout cela se cachent des positions culturelles négatrices de la dignité humaine... Un domaine primordial et crucial de cet affrontement culturel est aujourd'hui celui de la bioéthique où se joue, de manière radicale, la possibilité-même d'un développement humain intégral. »

« Il s'agit d'un domaine particulièrement délicat et décisif où émerge avec une force dramatique la question fondamentale de savoir si l'homme s'est produit lui-même ou s'il dépend de Dieu. »

Les biotechnologies font-ils de l'homme un demiurge, Créateur capable d'interférer sur l'avenir de sa propre espèce ? Quelle est la limite du bien et du mal ?

La médecine est faite pour soigner ; l'assistance médicale à la procréation est la réponse scientifique au drame de l'infertilité. Mais décider de donner la vie, une autre vie, pour soigner un vivant, et ne la donner peut-être que pour cela, est-il justifiable ?

Car l'enfer est pavé de bonnes intentions, et la science ne résout pas tout.

Ainsi, il n'a pas été souligné que la naissance du jeune Umut-Talha, qui est en bonne santé, permettra de soigner sa sœur aînée, mais pas l'autre enfant du couple, malade de la même maladie, et qui n'est pas compatible.

Et s'il avait fallu choisir ?...



Jean-Pierre BINON
Président de la commission Ethique
UDAF 13

Europe : Des bons points pour la politique familiale française



Alors que les pays européens sont confrontés à une baisse de la natalité qui met en péril leurs systèmes de protection sociale et en particulier les systèmes de retraite, le Comité économique et social

européen vient de rendre un avis montrant que la France occupe une position favorable sur plusieurs dimensions de la vie familiale en lien avec la vie professionnelle. Deux indicateurs le révèlent : une fécondité proche du niveau permettant le remplacement des générations, et un taux d'emploi des femmes supérieur à la moyenne européenne.

Réforme de la Protection Juridique des Majeurs : Quelles avancées ? Quelles améliorations apporter ?



Trois ans après l'entrée en vigueur de la réforme de du 5 mars 2007, la CNAPE, la FNAT, l'Unapei et l'UNAF organisent les Assises Nationales, les 9 et 10 février

2012, afin d'en dresser un bilan approfondi et d'envisager ses perspectives d'évolution.

Immigration : Le Contrat d'accueil et d'intégration pour la famille toujours pas mis en place

Le projet de loi relatif à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité, qui sera adopté définitivement le 11 mai, constitue la cinquième loi prise depuis ces sept dernières années sur l'immigration, sans avoir fait sensiblement évoluer la situation dans notre pays.

Ce dernier texte de loi comporte des mesures qui posent des questions de fond sur le droit de vivre en famille, le sort réservé aux enfants et aux malades.

L'UNAF défend le droit de vivre en famille et le droit au regroupement familial, car elle considère que cette pratique facilite l'intégration et l'adaptation à la société française ainsi que l'apprentissage de la langue.

Depuis 2008, des mesures ont fixé les modalités du Contrat d'accueil et d'intégration familles (CAIF). Or ces contrats ne sont toujours pas mis en œuvre. Dans ces conditions, à quoi sert de voter une nouvelle loi alors que les précédentes ne sont pas appliquées ?

Considérant l'ensemble du texte, l'UNAF le désapprouve tant dans son esprit que dans sa forme et insiste pour une mise en œuvre effective du Contrat d'accueil et d'intégration pour la famille.

■ ■ ZOOM sur un pays !

Salon - Etang de Berre - Durance

La nouvelle maison des associations de Salon-de-Provence



Celle-ci est en cours de construction depuis novembre 2010, près de l'IUT. La future maison des associations sera plus qu'un lieu de regroupement d'associations hébergées, mais bien un lieu de vie de 1300 m² utilisables avec une mutualisation des moyens. Elle rassemblera le service des relations extérieures, un forum d'expositions, une salle de réunion de 150 m² modulable, une salle de répétition et des locaux de stockage. Ainsi, l'offre de locaux disponibles pour les assemblées générales, conférences ou petites réunions publiques sur la ville, est largement amplifiée.

Journée des associations de Pélissanne



La mairie de Pélissanne organise la journée des associations où seront représentées plus de 50 associations pélistannaises. Au programme : démonstrations non stop, animations gratuites, buvette, etc.

Date : samedi 1er septembre 2011, de 13h30 à 18h.
Lieu : Parc Saint Martin - Avenue Général de Gaulle 13330 PELISSANNE.
Infos : Service de la vie associative et des festivités 04 90 55 43 69 - vie.associative@ville-pelissanne.fr

Mallemort : Fête Intercommunale de la Jeunesse



Cette journée festive est organisée par et pour les jeunes de 11 à 17 ans des Point Information Jeunesse et les Espaces Jeunes Intercommunaux, en association avec la manifestation «Mallemort sans dessus-dessous».

Les espaces jeunes présents à la fête organisent un accueil de loisirs éducatifs libre pour les jeunes le soir, les mercredis et samedis pendant les vacances scolaires pour les communes de Charleval, Alleins, Lamanon, Mallemort et Vernègues. Ils organisent des séjours, des activités intercommunales, des sorties à la journée. Les accueils sont agréés par le Ministère de la Cohésion Sociale.

Date : samedi 11 Juin 2011
Lieu : Pont de la Tour - 13370 MALLEMORT
Contact : 04.90.59.72.23 Céline Eboli

Fraich'attitude à Salon-de-Provence



Du 3 au 10 juin, les fruits et légumes frais s'invitent à table, dans les quartiers et sur les marchés de Salon, pour une semaine de sensibilisation à une alimentation équilibrée et une invitation à renouer avec nos produits de saison. Une démarche qui se veut citoyenne grâce à un travail d'éducation à la santé mené par la ville et ses partenaires.

■ ■ Quoi de neuf à l'UDAF 13 ?

Une plaquette d'information pour le service DALO



Le secrétariat de la Commission Départementale de Médiation a réalisé une brochure d'information précieuse pour mieux connaître les procédures de demande de logement et d'hébergement.

Disponible sur : www.udaf13.fr - rubrique «Services» - Droit au Logement Opposable

Le 10 juin 2011 : Rendez-vous au pique-nique annuel !



Le pique-nique annuel des salariés de l'UDAF aura pour thème « Le Tour des Régions », Ce sera une excellente occasion de déguster ensemble des spécialités de nos régions d'origine, d'échanger sur leur histoire, façon de cuisiner...

The Reality Show ! Quand les majeurs protégés se remettent en scène

L'action « Les majeurs protégés font leur théâtre » est cette année renouvelée.

L'objectif est de proposer aux personnes sous protection juridique suivies par l'UDAF de participer à un atelier théâtre afin de les sortir de l'isolement et de leur parcours de vie souvent difficile. C'est l'occasion pour eux de découvrir un nouvel espace de rencontres et d'échanges mais aussi un moyen pour eux de se découvrir des qualités qu'ils ne soupçonnaient peut-être pas.

Rendez-vous donc vendredi 17 juin au siège de l'UDAF pour la première !



■ ■ Le Mouvement Familial dans le 13

EFA 13 : Pique-nique à Figuerolles



Enfance et Familles d'Adoption 13 organise sa traditionnelle rencontre d'été avec pique nique au Parc de Figuerolles entre Martigues et Istres, dimanche 19 juin.

A partir de 11 heures : ACCUEIL DES PARTICIPANTS
12 heures : APERITIF offert par EFA13 puis PIQUE NIQUE
Informations et Plan d'accès sur : www.efa13.com

Assemblée Générale de Familles Rurales



La Fédération Départementale Familles Rurales des Bouches-du-Rhône tiendra son Assemblée Générale ce samedi 21 mai au Foyer Rural d'Orgon.

Contact : Familles Rurales - Fédération départementale des Bouches-du-Rhône - 2 avenue du Colonel REYNAUD 13660 ORGON - 04 90 58 93 50
fd13@famillesrurales.org

UNAFAM : Enquête sur les attentes des familles



L'UNAFAM 13 informe qu'une grande enquête réalisée par l'UNAFAM national et les chercheurs du CERMES est en cours sur les attentes et les besoins des familles et des proches de personnes souffrant de troubles psychiques. Participez à cette étude, faites participer votre entourage en répondant au questionnaire en ligne : <http://www.unafam.org/enquete2011>

URAF PACA : Journée Régionale «Familles et développement durable»



L'URAF -PACA et l'UDAF des Alpes de Haute-Provence organisent une journée régionale consacrée au thème «Familles et Développement durable».

3 ateliers seront proposés : logement et consommation, éducation, santé et bien-être, animés par plusieurs spécialistes.

Inscription obligatoire - entrée gratuite - repas offert.

Lieu : Grande salle de l'Ermitage, Avenue Gambetta 04000 DIGNE-LES-BAINS

Date : Vendredi 10 juin 2011

Contact : URAF PACA - 143, avenue des Chutes-Lavie 13457 MARSEILLE Cedex 13 - Tél. : 04 91 06 49 72

Email: uraf.paca@wanadoo.fr

Les ateliers « Gourmands de Nature » de l'ADMR Loisir Culture Environnement



L'ADMR Loisir Culture Environnement propose pour l'été 2011 des activités «Nutrition Santé» aux 8-12 ans. Invités dans une Yourte à Miramas le Vieux, les enfants pourront participer à des

ateliers gourmands, des ateliers «création nature» et des matinées «rando des artistes en herbe» et d'autres activités à la carte.

Renseignements et inscription :

ADMR Loisir Culture Environnement 06.62.37.58.91-
Nature Evasion 04.90.50.14.86 - 06.81.73.52.90

<http://admr13.over-blog.com>

La dépendance : débat national



Dans le cadre du débat national sur la dépendance un débat interregionale se tiendra à Marseille sur le thème « Accueil et accompagnement des personnes âgées », en présence de Madame

Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, de Madame Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale et de représentants des autorités locales.

Date : mardi 14 juin 2011 de 14h à 17h

Lieu : Palais du Pharo, 58 Boulevard Charles Livon, 13007 Marseille

Plus d'informations : www.dependance.gouv.fr

Forum Infocrèche Pro Petite Enfance



Ce forum petite enfance a pour but d'offrir aux professionnels et institutionnels des occasions de rencontres, d'échanges et de débats, puis de proposer des pistes de réflexions personnelles et collectives, centrées sur la pratique et l'avenir des métiers. Destinée aux professionnels

et aux institutionnels de la petite enfance, cette rencontre présentera une plénière d'ouverture animée par un acteur-clé du monde de la petite enfance, des conférences thématiques, des débats, ainsi qu'un vaste espace d'exposition pour présenter aux professionnels et institutionnels l'ensemble des produits et services susceptibles de les intéresser. - Entrée gratuite -

Date : mardi 21 juin 2011, de 8h30 à 17h30

Lieu : Parc Chanot - Marseille.

Infos et inscription : www.forum-petite-enfance.com

Conférences-débats de la Fédération Autisme Vie Entière (FAVIE)



La FAVIE propose sa dernière rencontre du cycle de conférences-débats de l'année universitaire 2010/2011 animée par Bruno Gepner, François Féron et Carole Tardif. Les thèmes abordés seront : « Ralentissement du monde visuel et sonore pour les enfants autistes : faits et perspectives » et « Les cellules souches, témoins des défauts du développement cérébral ».

Date : 6 juin 2011, de 18h à 20 h

Lieu : FAVIE - secteur de psychiatrie infanto-juvénile - CH Montperrin. 109 avenue du Petit Barthélémy, 13617 Aix-en-Provence.

Contact : carole.tardif@univ-provence.fr

DRJSCS : L'innovation comme outil des politiques de cohésion sociale



La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, en partenariat avec l'association VCM Voisins Citoyens Méditerranée, la 27ème Région et Design The Future Now organise le 15 juin 2011 la première rencontre des 7 séminaires envisagés sur « les Ateliers Territoriaux de la Cohésion Sociale ». Ces ateliers, destinés aux professionnels de terrain,

ont pour objet de débattre des objectifs et des moyens des politiques locales de cohésion sociale.

Imaje Santé fête ses 10 ans !



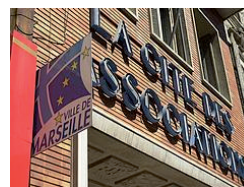
Pour célébrer ses 10 années d'activité, IMAJE Santé propose une demi-journée de rencontre avec une conférence du Professeur de psychologie sociale Thémis Apostolidis et la projection d'un film documentaire sur l'association : "IMAJE Santé, 10 ans déjà!" réalisé par Rachid Oujdi. L'après-midi se terminera en musique autour d'un cocktail. IMAJE Santé est une association qui accueille des jeunes de 12 à 25 ans, pour écouter et répondre à toutes leurs questions, les informer, les orienter et les accompagner, sur tout ce qui concerne leur santé en général, et ce lors d'entretiens gratuits et confidentiels avec des professionnels.

Date : jeudi 9 juin

Lieu : Conseil général des Bouches-du-Rhône

Infos : www.imajesante.fr

Marseille : Salon de l'information associative



Le Salon de l'Information Associative aura lieu à la Cité des Associations à Marseille Vendredi 24 juin de 9h à 17h.

Des professionnels seront là pour répondre à vos questions, administratives, légales,...

Date : vendredi 24 juin 2011

Lieu : Cité des Associations -93 la Canebière 13001 Marseille

Contact : 04 91 55 39 47

Associations, partenaires, cette lettre est la vôtre ! Alors n'hésitez pas à nous communiquer vos manifestations, activités,...